



Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Odile BISSON.

Étaient présents :

Odile BISSON - Maire, Martial LEGROS – 1^{er} adjoint, Rosemaine PERIOT – 2^{ème} adjoint, Benjamin CLEMENT – 3^{ème} adjoint, Valérie TANQUEREL, Lucie LEGROS, Antoine VAUTIER, Lucie COLINEAU, Anouck RABEC, Patrick WATERS, Laetitia VILLERET

Étaient excusés : Frédéric FOUILLET (pouvoir donné à Rosemaine PERIOT), Bruno MOUCHEL, Fanny MASSON (pouvoir donné à Lucie COLINEAU), Loys HERQUIER (pouvoir donné à Lucie LEGROS)

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Lucie COLINEAU en tant que secrétaire de séance.

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2026-64	05/06/2026	Elections sénatoriales : désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs	Approuvée
2026-65	05/06/2026	Personnel communal : contrat pour l'entretien des bâtiments communaux	Approuvée
2026-66	05/06/2026	Règlement intérieur du marché communal	Approuvée

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	28/05/2026
DATE D’AFFICHAGE	28/05/2026
N° DELIBERATION	2026-64

RÉUNION du 05 juin 2026

L’an deux mil vingt-six, le 05 juin à vingt heures trente, s’est réuni le conseil municipal de Trevières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Odile BISSON.

Étaient présents :

Odile BISSON - Maire, Martial LEGROS – 1^{er} adjoint, Rosemaine PERIOT – 2^{ème} adjoint, Benjamin CLEMENT – 3^{ème} adjoint, Valérie TANQUEREL, Lucie LEGROS, Antoine VAUTIER, Lucie COLINEAU, Anouck RABEC, Patrick WATERS, Laetitia VILLERET

Étaient excusés : Frédéric FOEILLET (pouvoir donné à Rosemaine PERIOT), Bruno MOUCHEL, Fanny MASSON, Loys HERQUIER (pouvoir donné à Lucie LEGROS)

Le quorum étant atteint, l’assemblée désigne Martial LEGROS en tant que secrétaire de séance.

DCM n° 2026-64

Objet de la délibération

ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L’ELECTION DES SENATEURS

Vu le code électoral, notamment ses articles LO 276, LO 278, L. 283, L. 294, L. 295, L. 301, L. 309, L. 310, L. 311, LO 438-2, L. 439, L. 441, L. 442, L. 446, L. 501, LO 527 et L. 528 ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du Ministère de l’intérieur NOR : INTP2611651C du 06 mai 2026 ;

Il est nécessaire de procéder à l’élection de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue de l’élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Les délégués titulaires élus sont : Benjamin CLEMENT, Odile BISSON, Antoine VAUTIER

Les délégués suppléants élus sont : Laetitia VILLERET, Lucie COLINEAU, Anouck RABEC

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 05/06/2026

Signatures :

Président	Secrétaire



**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	14
DATE DE LA CONVOCATION	28/05/2026
DATE D’AFFICHAGE	28/05/2026
N° DELIBERATION	2026-65

RÉUNION du 05 juin 2026

L’an deux mil vingt-six, le 05 juin à vingt heures trente, s’est réuni le conseil municipal de Trevières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Odile BISSON.

Étaient présents :

Odile BISSON - Maire, Martial LEGROS – 1^{er} adjoint, Rosemaine PERIOT – 2^{ème} adjoint, Benjamin CLEMENT – 3^{ème} adjoint, Valérie TANQUEREL, Lucie LEGROS, Antoine VAUTIER, Lucie COLINEAU, Anouck RABEC, Patrick WATERS, Laetitia VILLERET

Étaient excusés : Frédéric FOUILLET (pouvoir donné à Rosemaine PERIOT), Bruno MOUCHEL, Fanny MASSON (pouvoir donné à Lucie COLINEAU), Loys HERQUIER (pouvoir donné à Lucie LEGROS)

Le quorum étant atteint, l’assemblée désigne Lucie COLINEAU en tant que secrétaire de séance.

DCM n° 2026-65

Objet de la délibération

PERSONNEL COMMUNAL : CONTRAT POUR L’ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

Considérant que la commune employeur compte moins de 1 000 habitants tel qu'en atteste le dernier recensement et qu’il convient de procéder au recrutement d’un adjoint technique (article L332-10 du code général de la fonction publique).

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Crée un emploi permanent d’agent contractuel à temps non complet à raison de 5/35ème à compter du 21/08/2026, pour une durée indéterminée,**
 - **Autorise Madame la Maire à faire procéder à la publicité obligatoire sur le site du Centre de Gestion et à signer tous les documents nécessaires à ce recrutement**
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l’agent nommé dans l’emploi sont inscrits au budget 2026.**

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

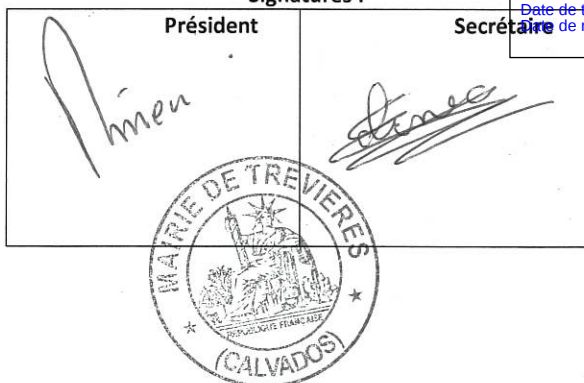
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 08/06/2026

Signatures :

Président

Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260608-DCM2026-65-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	14
DATE DE LA CONVOCATION	28/05/2026
DATE D’AFFICHAGE	28/05/2026
N° DELIBERATION	2026-66

RÉUNION du 05 juin 2026

L’an deux mil vingt-six, le 05 juin à vingt heures trente, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Odile BISSON.

Étaient présents :

Odile BISSON - Maire, Martial LEGROS – 1^{er} adjoint, Rosemaine PERIOT – 2^{ème} adjoint, Benjamin CLEMENT – 3^{ème} adjoint, Valérie TANQUEREL, Lucie LEGROS, Antoine VAUTIER, Lucie COLINEAU, Anouck RABEC, Patrick WATERS, Laetitia VILLERET

Étaient excusés : Frédéric FOEILLET (pouvoir donné à Rosemaine PERIOT), Bruno MOUCHEL, Fanny MASSON (pouvoir donné à Lucie COLINEAU), Loys HERQUIER (pouvoir donné à Lucie LEGROS)

Le quorum étant atteint, l’assemblée désigne Lucie COLINEAU en tant que secrétaire de séance.

DCM n° 2026-66	Objet de la délibération
REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHÉ	

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

Valide le règlement intérieur du marché,

Autorise Madame la Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre

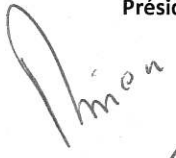
Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 08/06/2026

Signatures :

Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20260608-DCM2026-66-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026